

Quatre nouveaux groupes installés pour le relancer



Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3795 - Lundi 15 février 2016 - Prix : 10 DA

Draâ El-Kaid / Béjaïa

Des villageois coupent la RN 09 pour exiger le gaz naturel

Page 2

Boudiaf expose le nouveau système de santé

«Pas de différence entre le public et le privé»

Page 2

Choix cornélien

Par Mohamed Habili

La révision constitutionnelle vient à peine d'avoir lieu que déjà les deux partis de la majorité présidentielle, le FLN et le RND, se montrent en désaccord sur l'interprétation de sa clause relative à la désignation du Premier ministre par le président de la République. Fait-elle obligation à celui-ci de nommer à la tête de l'exécutif, comme on le pense avec force et la volonté assez marquée d'en découdre au FLN, ou au contraire lui accorde-t-elle la liberté d'appeler à ce poste qui bon lui semble, comme on le croit fermement mais en gardant son sang-froid au RND ? A vrai dire, cette dispute de chiffonniers n'est pas du meilleur effet au lendemain d'une révision qui en principe aurait dû couper court à toute confusion en la matière. La clause en question aurait dû être rédigée de sorte à n'autoriser aucune discussion quant à sa signification. Faut-il donc dès à présent songer à la reformuler ? A la réviser par conséquent ? Dans sa formulation actuelle, elle fait un devoir au président de consulter le chef du parti majoritaire, en l'occurrence Amar Saïdani, mais pas de le nommer obligatoirement comme Premier ministre, ni lui ni d'ailleurs aucun autre membre de sa formation. Mais alors pourquoi le consulter ? Si ce n'est pas nécessairement pour le désigner, c'est soit pour lui demander son avis sur la question, soit seulement pour l'informer en premier du choix qu'il a fait d'un autre que lui, de lui réserver en quelque sorte la primeur de l'information, de façon par exemple à mieux faire passer la pilule amère.

Suite en page 3

Activité sismique et constructions en Algérie

Le respect des normes parasismiques en question



Ph > D. R.

Suite aux dernières secousses enregistrées dans la région de Hammam Melouane, dans la wilaya de Blida, c'est le retour du débat sur le respect des normes parasismiques en matière de constructions, notamment individuelles.

Page 3

Une enquête sera lancée au 2^e trimestre

La drogue se propage en milieu scolaire

Page 2



Organisée sous le slogan «Journée du chahid et l'élan d'Al Aqsa»

La culture palestinienne s'invite à Alger

Page 13

Draâ El-Kaïd /Béjaïa Des villageois coupent la RN 09 pour exiger le gaz naturel

LA RN 09 reliant la wilaya de Béjaïa à Sétif a été coupée hier au trafic routier au niveau du tunnel de Kherrata à l'est de la wilaya par les habitants du village Azaghar. Les usagers de cet important axe routier ont été bloqués, une fois encore, dans les deux sens de la voie. Les manifestants voulaient «dénoncer», par cette action, «le tribalisme et le régionalisme pratiqués par le maire qui les a privés des projets de développement local». M. Siad vice-président de l'APC et élu FLN à l'APC de Draâ El-Kaïd nous dira: «plus de 60 % des PCD de l'année en cours ont été affectés à son village dit Irhamounène où plus de 800 millions de centimes ont été alloués pour un projet d'installation d'éclairage public en cours de réalisation d'ailleurs». «Nous sommes en route, nous élus du FLN et le mouvement associatif local, pour rencontrer des responsables de la wilaya et leur exposer nos préoccupations», ajoute notre interlocuteur. Des préoccupations qui tournent sur un bon nombre de points, le raccordement du village au réseau de gaz naturel, l'aménagement des routes et des accès du village, l'assainissement, l'éclairage public, l'eau potable, etc. Les mécontents ont exprimé leurs souffrances quotidiennes, notamment leur interminable quête du bois pour chauffer et cuisiner et leur quête de la bonbonne de gaz dans les stations-services à une vingtaine de kilomètres durant l'hiver. Ils n'ont pas manqué de menacer hier de poursuivre leur action de blocage si les autorités ne daignent pas satisfaire leurs revendications et mettre fin à l'isolement de leur village qui souffre du dénuement total en dépit des nombreuses rencontres tenues, antérieurement, avec le maire et le secrétaire général de la wilaya. Le P/APC Zoubir Rahmouni, élu sur la liste du FNIC dira sur radio Soummam: «une fiche technique a été élaborée en 2011 et a été transmise à la DMI pour inscrire le projet pour débloquer les fonds». A noter que parallèlement à cette action, une journée de protestation a été observée par les travailleurs de l'APC de Draâ El-Kaïd sous la houlette de l'UGTA pour «dénoncer les menaces et pressions exercées sur eux par le maire». Ils relèvent les conditions «intenable» dans lesquelles ils travaillent et leur marginalisation par le maire qui n'hésite pas à les réprimander pour de banals faits, nous dit M. Siad. A noter que les instituteurs de l'école primaire mixte Ahmed-Azoug d'El-Qods du centre-ville de Béjaïa ont observé hier une demi-journée de protestation pour dénoncer les agissements des responsables et du concierge. Ils exigent l'ouverture d'une porte d'entrée latérale aux enseignantes sachant que la porte actuelle se trouve en face d'un café maure et embarrasse ces dernières. «L'APC et la direction de l'éducation ont été saisies à ce sujet et nous attendons leur intervention comme ils nous l'ont promis», a déclaré un instituteur hier. **Hocine Cherfa**

Boudiaf expose le nouveau système de santé

«Pas de différence entre le public et le privé»

■ Lors de sa visite d'inspection des établissements de son secteur, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a indiqué que le nouveau système de santé «ne fait pas de différence entre secteur public et secteur privé», ajoutant que ces deux secteurs doivent être complémentaires.



Ph/D. R.

Par Thinhinene Khouchi

Pas de différence entre les établissements privé et public dans le nouveau système de santé. En effet, durant sa visite d'inspection qui a duré deux jours dans la wilaya de Khenchela, le ministre de la Santé a assuré que le nouveau système de santé «ne fait pas de distinction entre secteur public et secteur privé et ces deux secteurs doivent être complémentaires». Il a ajouté que de «nouveaux mécanismes de prise en charge des patients par les établissements sanitaires privés doivent être trouvés». M. Boudiaf qui a entamé une visite de travail de deux jours dans la wilaya de Khenchela a inspecté une clinique médicale privée au chef-lieu de wilaya, où il a estimé que l'accès à des soins «ne doit pas

être refusé par les établissements privés au motif que le patient ne dispose pas de moyens suffisants». Il a également averti que tout établissement de santé de statut privé ne fournissant pas des soins conformes aux conditions exigées «sera fermé». Le ministre a demandé aux praticiens de la santé de rouvrir les salles de soins, fermées au cours de la décennie noire, notamment les équiper en matériel nécessaire. «Ces salles, fermées à cause du terrorisme, doivent être opérationnelles de nouveau», dit-il, ajoutant qu'un infirmier sera disponible 24 sur 24 à proximité des salles de soins pour les familles des malades. A l'hôpital Ahmed-Ben Bella, le ministre de la Santé a indiqué que les 2 400 médecins spécialistes diplômés, sortis courant février, seront répartis à travers les établissements hospitaliers du pays, notamment dans

les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux. «Ce renfort devrait dynamiser un nombre appréciable de structures sanitaires, et de devenir un pôle médical d'excellence», a indiqué Abdelmalek Boudiaf. Il a en outre insisté sur la gratuité des soins pour le citoyen, en précisant que «la santé n'a pas de couleur politique», en mettant l'accent sur le fait que chaque personne doit assumer sa responsabilité. «La gratuité des soins est maintenue en Algérie. Cette politique est irrévocable. Les Algériens jouiront toujours de cet acquis», a-t-il déclaré. Et afin de booster le secteur de la Santé, et répondre à la demande des citoyens, le ministre a demandé au personnel de son secteur de fournir davantage d'efforts. Par ailleurs, les cliniques médicales mobiles sont «tenues d'aller jusqu'aux patients, particulièrement lorsqu'il s'agit de

moudjahidine», a encore souligné M. Boudiaf qui devait présider, dans la soirée, une séance de travail avec les cadres locaux de son département au musée du moudjahid. Le ministre a insisté, entre autres, sur l'hygiène hospitalière, notamment en établissant un plan de sécurité pour les services d'urgences. Il a demandé également la création de la circonscription sanitaire pour le regroupement et la mutualisation de moyens. Il a fait savoir que «la structure sanitaire publique manque de coordination entre ses responsables, chose qui ne sert pas le développement et l'évolution du secteur». Il a poursuivi hier sa visite par l'inspection d'établissements relevant de son secteur dans les communes de Kaïd, de R'mila, de Bouhrama, de Lamsara et de Chélia.

T. K.

Une enquête sera lancée au 2^e trimestre

La drogue se propage en milieu scolaire

La consommation de drogue par des jeunes lycéens est un autre phénomène de société qui a pris de l'ampleur ces dernières années. Chose qui se répercute négativement sur le déroulement de la scolarité des élèves et les expose à la dérive, sous toutes ses formes. En effet, l'école algérienne n'est pas à l'abri de ce fléau. La consommation de substances illicites se propage d'une manière dangereuse au sein des établissements scolaires et les chiffres avancés régulièrement par les services concernés sont alarmants. Alors que les adolescents s'adonnent de plus en plus à l'expérimentation des stupéfiants, les responsables se

mobilisent pour combattre le phénomène. A cet effet, une enquête nationale sur la prévalence de la drogue en milieu scolaire sera lancée durant le deuxième trimestre de l'année en cours, a annoncé hier l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). «Une enquête nationale sur la prévalence de la drogue en milieu scolaire sera lancée à partir du deuxième trimestre de l'année en cours avec un échantillon de 400 établissements scolaires de l'enseignement moyen et secondaire à l'échelle nationale», a-t-on indiqué. Initiée par l'Office en collaboration avec le ministère de l'Education nationale, l'enquête sera réalisée par le Centre natio-

nal d'études et d'analyses pour la population et le développement (Ceneap) sur une durée de 7 mois, a-t-on précisé. Selon la même source, une pré-enquête sera lancée durant le premier trimestre 2016 au niveau de certains établissements scolaires à la wilaya d'Alger pour «valider le questionnaire qui sera utilisé à cet effet». Pour concrétiser cette opération, «une enveloppe financière de plus 11 millions de dinars a été dégagée», a-t-on fait savoir, ajoutant qu'une enquête similaire sera lancée l'année prochaine en milieu universitaire.

Meriem Benchaouia

Activité sismique et constructions en Algérie

Le respect des normes parasismiques en question

■ Suite aux dernières secousses enregistrées dans la région de Hammam Melouane, dans la wilaya de Blida, c'est le retour du débat sur le respect des normes parasismiques en matière de constructions, notamment individuelles.

Par Nacera Chennafi

Après le séisme fatal de Boumerdès en 2003, des nouvelles normes de construction ont été fixées. Mais les dernières secousses enregistrées dans la région de Hammam Melouane, au niveau de la wilaya de Blida, ont ouvert la voie à des inquiétudes par rapport à la sécurité des citoyens et le respect des normes parasismiques. Dans ce cadre, le directeur du Centre national de recherche en génie parasismique, Mohamed Bellazougui, a laissé place au doute concernant le respect des normes parasismiques dans la construction des habitations en Algérie, indiquant : « Il est hasardeux d'affirmer que les normes parasismiques applicables dans la construction des habitations soient totalement respectées en Algérie ».

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, ce spécialiste a annoncé un nouveau règlement parasismique, qui verra le jour durant le 2^e semestre 2016. Plus explicite, M. Bellazougui a indiqué que ce règlement était « pratiquement achevé » mais qu'il manquait « encore deux ou trois séances aux groupes de travail spécialisés », soulignant qu'une fois adopté par la commission technique permanente pour le contrôle technique, il sera publié

P.H.D.R.



par un arrêté au Journal officiel. A ce propos, il a expliqué que c'était une nouvelle version « beaucoup plus étoffée » et « beaucoup mieux utilisable » destiné à aider les opérateurs sur le terrain et les ingénieurs pour appliquer « correctement » les règles de la construction parasismique. Interrogé sur la question de savoir si les constructions répondaient aux normes parasismiques, il a expliqué que toutes les constructions érigées depuis 1981, date de l'élaboration du premier règlement parasismique algérien, et où un bureau d'études et une entreprise sont intervenus, « sont conformes à 95% ». Ainsi, l'expert ne pointe pas du doigt les institutions de l'Etat qui veillent au

respect des normes parasismiques conformément aux lois en vigueur, mais vise plutôt « les autoconstructions » qui échappent au contrôle des organismes spécialisés. « Si les nouvelles normes de construction sont respectées pour la réalisation de grands ouvrages, il n'en est pas toujours de même pour ce qui concerne les constructions individuelles », a-t-il expliqué. A ce propos, M. Bellazougui suggère, pour ce qui est des autoconstructions, « de présenter un plan élaboré par des ingénieurs et architectes pour pouvoir obtenir un permis de construire ». Le spécialiste insiste sur la rigueur du contrôle des organismes de l'Etat pour veiller au respect de la loi dont l'infraction pourrait aller

jusqu'à la démolition. Le professeur Bellazougui revient aussi sur les déviances urbanistiques, donc la responsabilité des collectivités locales.

S'agissant des secousses récurrentes dans la région de Hammam Melouane, M. Bellazougui l'a imputé à l'existence de trois segments de faille dans la région, à savoir celle de Blida qui se termine à Hammam Melouane, la faille de Khemna El Khechna et une faille perpendiculaire à ces deux qui a tendance à les éloigner les unes des autres. Il est à rappeler que l'Algérie a vécu trois séismes importants : celui du 9 septembre 1954 qui a ravagé la ville d'El-Asnam, (Chlef) tuant plus de « 1 500 personnes et détruisant environ 20 000 édifices ». Un autre séisme a secoué cette même ville le 10 octobre 1980 et causé la mort de « plus de 3 000 personnes ». Depuis, des normes et des règles parasismiques sont entrées en vigueur. Mais les Algériens ont vécu le massacre du 21 mai 2003 avec le tremblement de terre de Boumerdès qui a touché toute la région d'Alger, et enregistré 1 400 morts sans oublier les nouvelles constructions qui n'ont pas résisté.

N. C.

Réorganisation du secteur public marchand des transports

Quatre nouveaux groupes installés pour le relancer

Quatre groupes publics du secteur des transports ont été mis en place, hier, dans le cadre de la réorganisation du secteur public marchand décidée par les pouvoirs publics en 2014. Tout en confirmant que la configuration actuelle du secteur public marchand s'articulant autour des SGP, a atteint ses limites, le ministre des Transports, Boudjama Talai, a annoncé, hier, la mise en place effective de quatre groupes publics du secteur des transports. En effet, la mission des SGP à leur création en 2001, était principalement axée sur la gestion de titres dans un contexte de privatisation et de désengagement de l'Etat. Aujourd'hui, complètement dépassées, explique le ministre des Transports, elles n'arrivent plus à jouer le rôle d'animation, de développement et de pilotage stratégique des EPE qui leur sont rattachées, et à fédérer les entreprises autour d'une stratégie de développement commune permettant de générer des synergies. Afin de remédier à cette situation, le Conseil des participation de l'Etat

(CPE) dans sa Résolution datant de 2014 a instruit les ministères en charge de la gestion des différents capitaux publics marchands de proposer une nouvelle organisation permettant de booster des entreprises relevant de leur portefeuille. Dans ce cadre, le ministre des Transports a présenté au CPE, le 17 septembre 2015, la nouvelle configuration du secteur public marchand des transports dont la mise en place est effective à partir d'hier. Le nouveau schéma proposé découlant de la reconfiguration comprend quatre groupes issus de la transformation des trois SGP du secteur. Ces groupes viennent en remplacement de trois sociétés de gestion des participations de l'Etat du secteur (Sogeport, Gestramar et Fibder), qui englobent 48 entreprises publiques économiques (EPE) ainsi que d'autres entreprises à caractère économique et industriel (Epic) sous tutelle du ministère des Transports. Suite à cette restructuration, le nouveau groupe Serport (capital de 54 milliards DA) sera chargé de la gestion

portuaire à travers dix entreprises portuaires et une entreprise de gestion des ports de pêche, ainsi que de la gestion des services portuaires à travers trois sociétés mixtes dédiées aux conteneurs et deux sociétés mixtes de logistique. D'un capital de 22 milliards DA, le deuxième groupe Gatma regroupera les deux filiales de la Compagnie nationale de navigation (Cnan), l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (Entmv), l'Entreprise nationale de réparation navale (Erenav) et cinq autres filiales chargées de la consignation de navire et activités connexes. Quant au groupe Transtev, doté d'un capital de 3 milliards DA, il regroupera l'Entreprise de métro d'Alger (Ema), la Société d'exploitation des tramways (Setram), l'Entreprise de transport algérien par câbles (Etac), la Société de gestion de la gare routière d'Alger (Sogral) et cinq filiales de transport de voyageurs par cars. Pour le groupe Logitrans (capital de 2 milliards DA), dont la mission est de gérer le transport des marchandises et la logistique, il sera constitué de

sept filiales relevant de la Société nationale du transport routier (Sntr). Cette réorganisation a été décidée par le gouvernement qui reste déterminé à maintenir l'investissement dans le secteur, pour être affecté au ministère des Transports dans le cadre du nouveau plan de cinq ans (2015-2019).

L'acquis des travailleurs ne sera pas remis en cause

La réorganisation du secteur public marchand décidée par les pouvoirs publics en 2014 ne touchera pas les acquis des travailleurs. « Aucun acquis social des travailleurs ne sera remis en cause suite à cette nouvelle réorganisation du secteur », a tenu à rassurer le ministre des Transports, Boudjama Talai, soulignant que cette réorganisation est dictée par un souci de rentabilité. « L'objectif attendu de cette nouvelle étape dans le secteur des transports est la modernisation des sociétés de transport ainsi que de garantir beaucoup de richesses en récupérant des parts du marché », explique le

LA QUESTION DU JOUR

Choix cornélien

suite de la page Une

Si c'est son avis qu'il recherche en le recevant, alors le secrétaire général du FLN n'a rien à lui apprendre sur ce point, ayant largement fait savoir, et pas seulement ces derniers temps, que ce poste revient de droit, sinon à lui personnellement du moins à son parti. Si c'est pour le consulter seulement, ce qui suppose que son choix n'est pas encore fait, là aussi il sait par avance ce que Saidani va lui dire. Notons que dans ce cas, celui-ci dispose d'un avantage par rapport à Ouyahia, qui lui n'a pas voix au chapitre. Ce serait dans ce cas comme si l'article en question était interprété par le président lui-même dans le sens où l'entend le FLN. Si en effet il est tenu de recevoir quelqu'un avant de nommer au poste si envié, ce n'est pas ensuite pour ignorer son avis, pour faire comme s'il ne l'avait ni reçu ni écouté. La logique voudrait dans ce cas que non seulement il tienne compte de son avis, mais qu'il s'y tienne. Cette interprétation a tout pour prévaloir, mais elle a un défaut, et il peut être rédhibitoire, elle est en contradiction avec la nature du régime qui accorde quasiment les pleins pouvoirs au président de la République. Reste maintenant la troisième possibilité, ou lecture : le président reçoit le chef du parti majoritaire dans le seul but de l'informer que ce ne sera ni lui ni autre un membre du FLN qui sera nommé Premier ministre. En clair, ce ne sera ni lui, ni Saidani, ni Sellal, le Premier ministre sortant, ni aucun autre membre du FLN. Ce qui ne laisse qu'une seule possibilité : Ahmed Ouyahia, le secrétaire général du RND, celui-là même que le FLN récuse pour l'heure de toutes ses forces. De là le suspense de cette désignation, et que le président semble prolonger non sans un malin plaisir. Pour autant, cette nomination n'est pas, quoi qu'on dise, l'hypothèse la plus forte. Le président après tout n'est pas tenu de choisir entre Saidani et Ouyahia. Il peut tout aussi bien reconduire Sellal, que le FLN revendique maintenant comme un de ses membres, même si c'est en tant que militant de base.

M. H.

ministre des Transports. Pour sa part, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb, a fait savoir que « cette restructuration est nécessaire pour une adaptation réelle aux changements économiques ». Le secrétaire général de l'Ugta, Abdelmadjid Sidi Said, a indiqué que « c'est le moment de regarder les choses autrement et s'atteler à une véritable mission, celle de créer des richesses ». Rappelons que 60% des rentrées financières de la compagnie aérienne Air Algérie sont tributaires d'un seul pays, la France. En cas d'incident politique avec ce pays cette compagnie mettra la clé sous le paillasson. « Il faut que cette compagnie investisse le terrain ».

Louiza Ait Ramdane

M. Benkhalfa : «Les commerçants, des partenaires»

■ Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a appelé les agents des douanes et des impôts à changer de comportement en traitant les commerçants et autres opérateurs économiques en tant que «partenaires».

Par Samy K.

«**L**es enjeux économiques auxquels fait face l'Algérie actuellement nécessitent, de la part des agents douaniers et fiscaux, une adaptation avec la nouvelle stratégie d'extension de la capacité de collecte de l'impôt fiscal», a estimé M. Benkhalfa dans une déclaration, en marge d'un cours inaugural qu'il a animé à l'Institut algéro-tunisien d'économie douanière et fiscale de Koléa (Tipasa). Il s'agit là, a-t-il dit, de l'objectif principal fixé par le gouvernement, portant sur l'adoption d'une politique d'extension de la capacité de collecte de l'impôt fiscal (hors fiscalité pétrolière) sans pour autant toucher aux taux fiscaux à condition, a-t-il souligné, que le commerçant et l'opérateur économique se conforment, de leur part, aux principes du «sens de la responsabilité, du partenariat et de la coopération», en vue de la concrétisation de cette équation. «Une équation certes difficile à résoudre, mais non impossible», a soutenu le ministre.

Il a estimé que les «enjeux sont certes considérables, mais l'avenir est prometteur pour



l'Algérie», prévoyant que le pays abritera, durant les dix prochaines années, le plus grand nombre d'investissements de la région, à condition, a-t-il relevé, de «poursuivre la mise en application de la feuille de route fixée

par le gouvernement» avec une possibilité de réalisation de taux considérables en fiscalité ordinaire (hors fiscalité pétrolière).

Aussi, ce déficit nécessite un «renouveau» dans les facteurs encadrant les budgets de l'Etat,

à travers les politiques douanière et fiscale, l'investissement, mais surtout le changement de la «mauvaise image» qu'on fait coler encore aux services administratifs selon laquelle ces derniers se contentent de «prélever des

deniers sur les commerçants». Il faudrait faire en sorte que ces services «redeviennent des partenaires et des accompagnateurs pour les investisseurs», a préconisé le ministre.

Un objectif qui sera atteint grâce à «la lutte contre la bureaucratie et contre les réflexes négatifs de certaines administrations» en vue, a-t-il souligné, de la «restauration de la confiance de l'opérateur économique et commercial dans l'administration fiscale et douanière», dont particulièrement les opérateurs étrangers, eu égard au fait que les douanes jouent un rôle important dans leur incitation à venir investir dans le pays, tout en facilitant l'exportation.

S'exprimant sur la chute de la valeur du dinar sur la marché parallèle, le ministre a soutenu que la «place de la monnaie nationale est tributaire du renforcement de l'économie nationale et de son niveau de compétitivité». Il a appelé les opérateurs économiques à investir en Algérie, en mettant à profit les mesures incitatives initiées par le gouvernement. **S.K.**

Messahel à propos du dossier libyen

«Les pays voisins se réuniront prochainement pour coordonner leurs efforts»

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a fait savoir hier à Alger, que les pays voisins de la Libye devraient se réunir pour examiner les moyens d'un règlement politique dans ce pays.

«Les pays voisins de la Libye devraient se réunir prochainement à Tunis pour coordonner leurs efforts sur le dossier libyen», a soutenu M. Messahel qui s'exprimait au terme d'un entretien avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemaies Jhinaoui, en visite de travail en Algérie, soulignant que «les deux parties ont convenu de poursuivre leur concertation sur cette question».

«Les pays voisins de la Libye restent attachés à l'unité et la stabilité de ce pays frère et un consensus international sur les solutions

politiques proposées», a ajouté le ministre.

M. Messahel a indiqué avoir évoqué avec M. Jhinaoui la situation sécuritaire dans la région, notamment en Libye, notant une «convergence de vues» sur la nécessité d'un règlement de la crise dans ce pays à travers l'«installation au plus vite d'un gouvernement d'union nationale qui siègera à Tripoli et aura de larges prérogatives pour remettre de l'ordre dans ce pays».

Le chef de la diplomatie tunisienne a, pour sa part, mis en avant une «totale convergence des positions et analyses tunisiennes et algériennes», assurant que les deux parties sont d'accord sur la «nécessité de privilégier la solution politique tout en amenant les frères libyens à trouver une solution».

«L'Algérie, la Tunisie et tous les pays voisins convergent vers ce même objectif», a-t-il

dit.

«Nous voulons que les frères libyens optent au plus vite pour cette solution (politique)», a insisté le responsable tunisien pour qui une fois cette solution adoptée par le Parlement de Tobrouk, les institutions devront siéger à Tripoli.

«Nous insistons sur l'unité et l'intégrité territoriale de ce pays», a-t-il souligné.

Concernant la question des frontières entre l'Algérie et la Tunisie, M. Jhinaoui a mis en avant l'impératif d'intensifier l'intérêt porté à cet aspect, rappelant que les deux pays avaient entrepris des projets communs dans les régions frontalières afin que ces dernières soient un «trait d'union et un facteur de stabilité».

Malek H.

L'Algérie et la Tunisie renforcent leur coopération

Vers l'activation de la commission de prospection entre les deux pays

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemaies Jhinaoui, a annoncé à Alger qu'il a été convenu d'«activer» la commission de prospection au niveau des ministères des Affaires étrangères algérien et tunisien. A l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, M. Jhinaoui a précisé que les deux

parties ont convenu de l'activation de la commission de prospection au niveau des ministères des Affaires étrangères algérien et tunisien tout en envisageant d'autres conceptions de coopération bilatérale. M. Jhinaoui a souligné que les domaines de coopération entre l'Algérie et la Tunisie étaient nombreux, exprimant le souhait de voir les relations entre les deux pays s'enrichir davantage. Le ministre tuni-

sien des AE a indiqué que son entretien avec M. Lamamra a porté également sur les dossiers bilatéraux et la mise en œuvre des recommandations issues des travaux de la commission mixte tenue en octobre dernier, sanctionnée par des «résultats positifs». Le responsable tunisien a indiqué par ailleurs avoir évoqué avec son homologue algérien les questions qui intéressent la région, notamment la situation

en Libye. L'accent a été particulièrement mis sur la «nécessité de parvenir à une solution politique et le rejet de l'intervention militaire». Cette entrevue a été également mise à profit pour mettre en relief l'«importance de la formation d'un gouvernement d'unité nationale à Tripoli qui aura notamment à traiter des questions importantes en particulier le terrorisme».

S. T.

Immigration Participation de l'APN aux travaux de la 2^e Conférence parlementaire à Djibouti

L'ASSEMBLÉE populaire nationale (APN) prendra part aux travaux de la 2^e Conférence parlementaire sur l'immigration, organisée à partir d'aujourd'hui à Djibouti par l'Union parlementaire africaine (UPA), a indiqué hier un communiqué de l'APN. L'objectif de la rencontre est de sensibiliser les participants aux nouvelles données sur la relation entre l'immigration de et vers l'Afrique et les nouveaux défis, notamment sécuritaires, en vue d'apporter les solutions adéquates pour gérer cette question, indique le communiqué. A l'ordre du jour de la conférence, le débat de plusieurs questions, notamment «le cadre juridique et les politiques internationales de maîtrise de l'émigration» et «la coopération internationale pour endiguer l'insécurité, nouveau défi de l'émigration». L'APN sera représentée aux travaux de cette conférence de deux jours par le député et membre de la commission exécutive de l'UPA, Abdelkader Boukerroucha, conclut le communiqué. **Souad K.**

Irrigation agricole

Près de 200 pompes solaires installées dans le Sud en 2015

■ Près de 200 pompes solaires ont été installées en 2015 pour l'irrigation de périmètres agricoles dans le Sud du pays, a indiqué le directeur du Centre de développement des énergies renouvelables (Cder), Nouredine Yassa.



Ph.D.R.

Par Yanis G.

Ce projet, piloté par le Cder, s'inscrit dans le cadre de l'irrigation des terres agricoles et la promotion de l'agriculture dans les régions du Sud dont la dernière installation du genre a été mise en service en décembre dernier dans la commune de Reggane (wilaya d'Adrar).

Fonctionnant totalement en énergie solaire, ces pompes assurent l'alimentation en eau

pour l'irrigation de périmètres agricoles à partir des forages avec une profondeur pouvant aller jusqu'à 70 mètres et un débit de 180 m³/jour pour chaque pompe, précise M. Yassa.

Elles sont alimentées en électricité par le biais de mini-centrales dotées d'une puissance moyenne 13 kilowatts (KW) et composées d'une trentaine de panneaux photovoltaïques.

Ces unités de pompage d'eau ont été réalisées par les unités

de recherche du Cder et affectées par les services du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Les opérations d'installation d'équipements de pompage d'eau s'inscrivent dans le cadre de la contribution de ce centre dans les efforts engagés par les services du ministère de l'Agriculture à l'effet d'augmenter la superficie de périmètres agricoles irrigués, et ce, à travers la multiplication de l'utilisation d'énergie solaire dans le déve-

loppement de la petite et moyenne hydraulique pour les régions du Sud.

Pour la période 2015-2019, l'Etat s'est fixé pour objectif de porter à 2,5 millions ha la superficie nationale des périmètres irrigués qui est estimée actuellement à 1,2 million ha.

De surcroît, le fait que les régions du Sud du pays soient vastes, enclavées et difficiles, sur le plan technique et économique, à raccorder au réseau électrique cela rend nécessaire le recours à l'utilisation de l'énergie solaire photovoltaïque pour assurer leur alimentation en électricité et en eau, relève le même responsable.

Ainsi, l'introduction des énergies renouvelables, notamment le solaire photovoltaïque, dans l'irrigation et l'alimentation en énergie électrique des régions agricoles et rurales dans les Hauts Plateaux et le Sud du pays «devrait permettre d'économiser d'importantes quantités de gaz naturel et de mazout utilisés pour le fonctionnement des centrales électriques dans ces régions», fait-il valoir.

Dans cette optique, le Cder a aussi poursuivi son programme d'installation de kits solaires pour l'électrification et le pompage d'eau dans les Hauts Plateaux et le Sud. Cette opération a été pilotée par les services du minis-

tère de l'Agriculture en collaboration avec ce centre à travers l'installation d'un millier de kits solaires pour l'électrification et le pompage.

Par ailleurs, l'année 2015 s'est soldée par la mise en service de 14 centrales électriques photovoltaïques d'une capacité de 268 mégawatts (MW) dans les Hauts Plateaux et le Sud du pays pour un coût total de quelque 70 millions de dinars.

Y. G.

Corée du Nord Le gouvernement ponctionnait 70% des salaires d'ouvriers versés par Séoul

SÉOUL a justifié hier sa décision unilatérale de fermer le complexe industriel intercoréen de Kaesong en affirmant que Pyongyang ponctionnait 70% des salaires versés aux ouvriers nord-coréens pour financer ses programmes nucléaires et balistiques. Quelques jours après un tir nord-coréen de fusée à longue portée, un mois après le quatrième essai nucléaire du Nord, Séoul a annoncé mercredi la suspension des opérations à Kaesong, où 124 entreprises sud-coréennes employaient 53 000 Nord-Coréens.

En réaction, Pyongyang a expulsé tous les cadres sud-coréens présents dans le complexe de Kaesong, situé sur son territoire à une dizaine de kilomètres de la frontière, et déclaré le site zone militaire. En 12 ans, les sociétés sud-coréennes ont versé l'équivalent de 560 millions de dollars de salaires aux autorités nord-coréennes supervisant les ouvriers travaillant à Kaesong. Rien que pour 2015, l'enveloppe s'est chiffrée à 120 millions de dollars. Dimanche, le ministre sud-coréen de l'Unification, Hong Yong-pyo, a affirmé que «70%» de cet argent avait en fait été utilisé par le Parti des travailleurs au pouvoir à Pyongyang pour financer ses programmes d'armement.

«Toute devise étrangère gagnée par la Corée du Nord est transférée au Parti des travailleurs, qui utilise cet argent pour développer des armes nucléaires ou des missiles, ou acheter des produits de luxe», a-t-il dit dans un entretien à la chaîne KBS TV. «Environ 70% des salaires versés en dollars sont en fait utilisés par les autorités, tandis que les ouvriers reçoivent des tickets pour acheter de la nourriture et d'autres produits et des devises nord-coréennes», a-t-il fait savoir.

R. E.

Energie

Des majors pétrolières inquiètes de la forte baisse des investissements

Des compagnies pétrolières, réunies à Londres pour l'International Petroleum (IP) week, prévoient une hausse des prix du baril d'ici la fin 2016 en raison notamment de la forte baisse des investissements, tout en relevant un niveau dangereux de ces sous-investissements. La réduction des investissements dans de nouveaux projets pétroliers en raison de la faiblesse des cours prépare le futur rebond des prix, a estimé Patrick Pouyanné, PDG de Total. «Nous sommes clairement confrontés aujourd'hui à une crise de surabondance d'offre, un excès de capacité qui s'explique aussi parce que la demande a été plus faible qu'attendu», a déclaré M. Pouyanné lors de cette conférence. «Chuter de 120 à 30 dollars le baril (depuis la mi-2014) a divisé par quatre le chiffre d'affaires des entreprises» du secteur pétrolier, a-t-il rappelé, estimant que l'ampleur de ce déclin était inédite, y compris par rapport à la crise traversée par le marché au milieu des années 80, et qu'elle avait des conséquences sur l'industrie dans son ensemble, l'obligeant à réagir. Si l'offre est excédentaire actuellement à environ 2 millions de barils par jour (mb/j), à court et moyen termes, elle sera déficitaire, prévoit le patron de Total. M. Pouyanné a également tenu à relativiser le niveau des excédents, estimant qu'ils ne représentaient que 2% de la production du marché, qui est de 90 millions de barils, alors qu'en 1985, ils comptaient pour 6 à 7% de ce marché, qui produisait alors quelque 60 mb/j. En outre, «nous avons des cycles et les cycles se produisent parce que quand les prix sont élevés,

nous sur-investissons (...) et nous avons un impact sur la demande. Quand les prix sont bas, nous sous-investissons» et la demande devient positive, a-t-il expliqué. Ainsi, le déclin naturel de la production des champs de pétrole existants, couplé à une hausse de la demande, créeront le besoin d'un million de barils par jour supplémentaires chaque année d'ici à 2020, a détaillé le P-DG de Total. Cela signifie que «25 millions de barils par jour de nouvelles capacités doivent être lancées entre aujourd'hui et 2020» dans un contexte où les investissements sont quasiment à l'arrêt, a poursuivi M. Pouyanné, estimant que le déficit d'offre d'ici 2020 devrait atteindre entre 5 et 10 millions de barils par jour. «Si nous continuons comme cela, nous préparons le prochain rebond» des prix du pétrole, a-t-il assuré. Mais ce calcul pourrait toutefois s'avérer dangereux, a jugé Roberto Casula, le chef du développement de la compagnie italienne ENI, car si l'industrie pétrolière réduit trop drastiquement ses investissements, sur fond de chute des prix du brut, elle court le risque de ne pas pouvoir faire face à la croissance de la demande. «L'effet général (de la chute des cours) est que les dépenses d'investissements en amont ont été réduites à des niveaux dangereux», a relevé M. Casula, précisant qu'après une baisse de 20% en 2015, ils devraient être encore réduits de 50% cette année. On pourrait justifier la baisse des investissements par le fait que la demande est plus faible, a argué M. Casula, mais elle a augmenté en 2015 et est à son plus haut niveau depuis 2010. «Si nous

ne sommes pas capables de faire mieux correspondre la structure des coûts aux prix et de maintenir un niveau raisonnable d'investissements, nous risquons de compromettre la structure (même) de l'industrie», a-t-il prévenu. De son côté, le directeur général de la compagnie pétrolière britannique British Petroleum (BP), Bob Dudley, a ainsi jugé qu'«un équilibre journalier entre l'offre et la demande au niveau mondial» allait intervenir à un moment donné dans la seconde partie de l'année, au troisième ou quatrième trimestre. «Je pense que nous allons (alors) commencer à voir les fondamentaux reprendre le dessus», a-t-il ajouté, soulignant que même s'il ne s'attendait pas à ce que le pétrole s'échange de nouveau à 100 dollars le baril de sitôt, «le cycle des matières premières (n'était) pas terminé» pour autant. Ainsi, pour M. Dudley, l'annulation ou le report de quelque 400 milliards de dollars de projets dans le secteur pétrolier en raison de la faiblesse des cours «va provoquer une nouvelle réaction (du marché)». Igor Setchine, le directeur général du géant pétrolier russe Rosneft, a pour sa part estimé que le déséquilibre du marché allait se réduire cette année et qu'un déficit de 500.000 barils par jour pourrait intervenir d'ici fin 2017 même si, selon lui, ce processus de rééquilibrage est susceptible d'être ralenti par deux facteurs clés: d'un côté, une potentielle augmentation de l'offre de pétrole de l'Opep et de l'autre une augmentation des livraisons de pétrole des Etats-Unis».

Souad L. / APS

Formation professionnelle à Boumerdès

Réception de 5 nouveaux instituts nationaux fin 2016

■ Un renforcement structurel interviendra, à la fin 2016, dans le secteur de l'Enseignement et de la Formation professionnels à Boumerdès grâce à la réception de cinq projets d'instituts nationaux, a-t-on appris du directeur local du secteur.

Par Salim L./APS

Ces projets consistent en un institut national spécialisé en agriculture et agroalimentaire aux Issers, et d'un autre dédié aux arts d'imprimerie à Boudouaou, a indiqué Sadek Saâdna, signalant que trois autres instituts nationaux spécialisés en bâtiment et travaux publics, mécanique et entretien industriel, sont en cours de réalisation respectivement à Beni Amrane, Khemis El-Khechna et Boumerdès.

Ils sont inscrits au titre du programme quinquennal 2010-2014 portant sur la réalisation, dans le secteur, de 25 opérations de développement «déjà livrées, à l'exception de ces cinq instituts», a-t-il ajouté. Les opérations livrées, d'une dotation globale de plus de 3,3 milliards DA, sont représentées par trois CFPA à Keddara, Boumerdès et Tidjelabine, huit internats, quatre stades, quatre bibliothèques, des extensions au profit de sept CFPA et des instituts de formation, en plus de nombreuses actions de réaménagement et d'équipement.

Une fois les cinq instituts opérationnels, la couverture des besoins en formation dans la wilaya, estimée actuellement à un peu plus de 90%, devrait passer à 110% à fin 2016,



contre 35% en 2003, selon les prévisions du même responsable. «Ces opérations ont permis un renforcement infrastructurel du secteur, qui est passé de 11 établissements de formation en 2003 à 28 actuellement, représentés par 17 CFPA, neuf annexes professionnelles et deux instituts de formation spécialisés dédiés à l'hôtellerie et au tourisme pour le premier, et aux personnes aux besoins spécifiques pour le second», a rele-

vé M. Saâdna.

Ces établissements assurent une offre de formation globale estimée à plus de 9 000 places pédagogiques, contre 3 000 offres en 2003, parallèlement à une capacité d'hébergement de 800 lits contre 370 en 2003, selon les chiffres fournis par la direction du secteur.

S. L./APS

El Bayadh

Renforcement des capacités d'accueil touristiques de la wilaya

Les capacités d'accueil d'El Bayadh ont été renforcées cette année par la réception d'un hôtel de 80 lits au chef-lieu de wilaya, tandis que trois structures similaires ouvriront leurs portes début 2017, a-t-on appris de la Direction de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat. Doté d'un financement de près de 600 millions dinars (réalisation et équipement) dans le cadre de l'investis-

sement privé, cet établissement hôtelier devrait être classé dans la catégorie 3 étoiles vu qu'il dispose de toutes les commodités et structures nécessaires, a expliqué le directeur du secteur, Rabah Abdelouhab.

Trois nouveaux projets touristiques sont cours de concrétisation à travers la wilaya d'El Bayadh, qui permettront de conforter le secteur de 175 nouveaux lits au cours du premier tri-

mestre 2017, a ajouté le même responsable. El Bayadh dispose actuellement de six structures hôtelières dont quatre au chef-lieu de wilaya et deux dans les communes de Bougtoub et Labiodh Sidi Cheikh d'une capacité globale de 302 lits, a-t-il fait savoir. La wilaya recèle d'énormes potentialités touristiques susceptibles de promouvoir l'investissement dans ce domaine, à l'instar de paysages

naturels, de gravures rupestres et de ksour antiques (Ksar Lassâd de Boussemghoune et celui de Bent El Khos de Brezina). Elle est aussi un terreau pour le développement du tourisme culturel car abritant une des plus importantes confréries religieuses, celle de la Tidjanja qui reçoit chaque année des milliers d'adeptes et de visiteurs, algériens et étrangers.

Hani A.

Blida

Réception en septembre prochain de plusieurs structures éducatives

Plusieurs structures éducatives des trois cycles, actuellement en réalisation à Blida, sont attendues à la réception à la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris de la directrice de l'Education de la wilaya. M^{me} Ghenima Ait Brahim a fait part, à cet effet, de la réception attendue de cinq écoles primaires, concentrées dans la zone Est de la wilaya, dont notamment les villes ayant enregistré une croissance humaine, due aux actions de relogement de familles à partir de la wilaya d'Alger,

à l'instar de Meftah et Larbaa. Parallèlement, deux lycées seront réceptionnés à Mouzaia (à l'ouest de Blida) et à Larbaâ (à l'est), précisément au niveau de la cité du 5-Juillet. La même période verra, également, l'ouverture, selon la même responsable, de 20 classes extensibles, dont 12 au niveau du seul chef-lieu de wilaya, et une autre au lycée Diar El Bahri de Beni Mered. Elle a, en outre, signalé la possibilité de restitution, par son secteur, de 10 cantines scolaires actuellement squattées par des citoyens,

en vue de leur réouverture à la prochaine rentrée. Une salle de sport sera réceptionnée au lycée Diar El Bahri de Beni Mered, pour s'ajouter aux 97 salles similaires que compte le secteur dans le cycle secondaire, en plus de 37 dans le moyen. Par ailleurs, une Unité de dépistage et de suivi (UDS) sera ouverte au lycée Ibn-Badis de Larbaâ, portant ainsi à 42 le nombre de ces structures en charge de la santé des élèves dans la wilaya.

Fateh M.

Djelfa

2 000 logements ruraux affectés à des communes

Un quota de 2 000 logements ruraux a été affecté à de nombreuses communes de la wilaya de Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. L'attribution de ces logements devra se faire suivant les besoins effectifs exprimés par les populations rurales et les agriculteurs, en vue de l'amélioration du cadre de vie de cette catégorie sociale, avait insisté le

wali, Abdelkader Djelaoui, lors d'une visite récente au niveau de nombreuses communes. M. Djelaoui a souligné, à ce propos, que les communes n'ayant pas bénéficié de projets de logements sociaux seront destinataires d'une grande partie de ce programme de constructions rurales. De nombreux habitants des zones rurales, ayant bénéficié de cette visite de

travail du wali, consacrée à l'inspection et mise en service de projets d'électrification rurale et agricole, ont loué cette politique sociale de l'Etat, eu égard au fait que le logement rural contribue, dans un grande mesure, à leur fixation dans leur région, au même titre qu'à l'amélioration de leur situation sociale. «L'intérêt dévolu au logement rural dans la

wilaya, ces dernières années, a donné ses fruits, puisque les différentes aides à la construction rurale accordées aux habitants des zones rurales ont donné un nouveau souffle à toutes ces régions par la création, en leur sein, d'une nouvelle dynamique de développement», estime les responsables locaux du secteur du logement. N.O./Agences

Souk Ahras

L'ANEM envisage de placer 5 500 personnes sans emploi en 2016

L'ANTENNE de Souk Ahras de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) envisage de placer 5 500 demandeurs d'emploi en 2016, a indiqué son directeur, Abderrezzak Mazouz. Le même responsable a précisé, en marge d'une rencontre organisée pour la mise en place du plan d'action de cette agence pour l'année 2016, que 4 000 emplois seront générés dans le cadre du système classique, tandis que le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) contribuera à la création de 1 000 postes de travail. Cinq cents autres placements seront effectués au titre des contrats de travail aidé (CTA), a-t-il déclaré, soulignant que le programme de 2016 de l'Anem porte sur l'intensification des visites dans des entreprises économiques afin de sensibiliser les employeurs aux dispositifs d'emploi mis en œuvre par l'Etat et les mesures de facilitation accordées dans ce domaine. Les participants à cette rencontre, en l'occurrence les responsables d'agences secondaires de cette antenne, ont insisté sur la nécessité d'accompagner patiemment les jeunes à la recherche d'un poste d'emploi en les aidant à acquérir les techniques de conduite d'un entretien d'embauche et à rédiger un CV». T.K./APS

M'sila

Des jeunes promoteurs commencent à investir dans le domaine des TIC

DES PROJETS liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) viennent d'être confiés à quatre micro-entreprises initiées par de jeunes promoteurs dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris auprès de la direction locale d'Algérie Télécom (AT). Les opérations confiées dans le cadre de la sous-traitance portent sur l'entretien des réseaux hertziens, sur l'installation de réseaux de fibre optique et sur plusieurs autres travaux en relation avec la modernisation des TIC, a précisé la même source, mettant l'accent sur le rôle de ces micro-entreprises dans l'amélioration des prestations en faveur de ses usagers. Onze jeunes initiateurs de micro-entreprises ont déjà bénéficié, dans la wilaya de M'sila, d'une formation spécialisée dans le cadre d'une convention signée en 2011 entre AT et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a-t-on fait savoir. La direction d'Algérie Télécom de la wilaya de M'sila œuvre au développement de ses équipements à travers l'extension du réseau de l'internet et de la téléphonie fixe au moyen de la fibre optique, a-t-on également affirmé. R.R.



Libye

Les Occidentaux réclament un gouvernement d'union au plus vite



Ph. : DR

■ Les Occidentaux ont mis la pression, samedi, sur les factions libyennes pour qu'elles mettent enfin en place un gouvernement d'union nationale, sur fond de chaos et de montée de l'Etat islamique.

Par Hatem B./Agences

« Il n'y a plus de temps à perdre pour que ce gouvernement d'union nationale puisse prendre ses fonctions et s'installer à Tripoli en toute sécurité », a souligné le nouveau ministre français des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, à l'issue d'une réunion à Munich (sud de l'Allemagne) sur l'avenir de la Libye avec notamment ses homologues américain, allemand et italien. « Ce qui se passe à quelques centaines de kilomètres de l'Italie ne peut nous être égal en Allemagne et en Europe (?) et ça ne nous est certainement pas égal quand, à côté de l'Europe, les milices terroristes du groupe Etat islamique

prennent pied », a de son côté martelé le ministre allemand, Frank-Walter Steinmeier, dans un communiqué. Lors de cette réunion, les chefs de la diplomatie américaine, française, allemande, italienne, égyptienne, de l'UE et l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, ont

exhorté le président du Parlement de Tobrouk (est) reconnu par la communauté internationale, Aguila Saleh, à approuver le gouvernement d'union nationale. « Nous avons (...) indiqué que nous attendions beaucoup de lui pour qu'il apporte son soutien et l'investiture de la Chambre des représentants au projet de gouvernement qui est en cours de préparation », a souligné M. Ayrault.

« Notre message est : le temps des manœuvres tactiques est passé, maintenant il est temps de faire preuve de responsabilité pour la Libye », a souligné M.

Steinmeier. « Il faut aller vite, aussi vite que possible (...) Il en va de l'intérêt des Libyens, de l'intérêt et de la sécurité des pays de la région et il en va aussi de la sécurité en Europe », a renchéri M. Ayrault.

Ceux qui « s'opposent » à ce processus politique se verront infliger des « sanctions » de la part de la communauté internationale, a mis en garde le ministre français. Ces appels interviennent alors que le Conseil, composé de neuf membres de factions rivales libyennes et dirigé par Fayed al-Sarraj, un homme d'affaires appelé à devenir le futur Premier ministre, a jusqu'à dimanche pour former le gouvernement dans le cadre de discussions à Skhirat, au Maroc.

Un premier gouvernement de 32 ministres avait été rejeté le 25 janvier par le Parlement reconnu par la communauté internationale. Le choix du ministre de la Défense entrave la formation d'une nouvelle équipe, le général controversé Khalifa Haftar, commandant des forces basées dans l'est du pays, craignant que la personne retenue ne lui fasse de l'ombre.

La Libye, déchirée par le chaos politique – avec deux gouvernements rivaux, à Tobrouk et Tripoli – et les violences entre factions, est en outre confrontée

à une montée en puissance du groupe Etat islamique (EI) le long de ses côtes. Les Occidentaux, inquiets de l'installation d'un bastion de l'EI à 300 kilomètres seulement de l'Europe, se disent prêts à contribuer au rétablissement de la sécurité en Libye à condition qu'un gouvernement d'union nationale en fasse la demande. Depuis la chute du dictateur Mouammar Kaddafi en 2011, la Libye est aussi devenue une base arrière pour les passeurs organisant les traversées de migrants vers l'Europe.

Hatem B./Agences

Des gardes-côtes arraisonnent un pétrolier étranger de contrebande

DES GARDES-CÔTES libyens ont arraisonné un pétrolier étranger de contrebande avec 12 membres d'équipage à bord, qui a été conduit vers la base maritime de Tripoli, a indiqué un responsable des gardes-côtes. « Les gardes-côtes étaient en patrouille lorsqu'ils ont intercepté le pétrolier qui transportait environ 1,66 million de litres de diesel », a précisé à l'AFP, Abou Ajila, responsable des gardes-côtes. Le pétrolier a été

conduit à la base maritime de Tripoli et son équipage composé de 12 personnes arrêté, a ajouté le responsable, précisant qu'elles étaient « originaires d'Ukraine, de Turquie et d'Azerbaïdjan ». La Libye est en proie à l'instabilité politique et sécuritaire depuis la chute de l'ancien régime en 2011, qui profite notamment aux trafiquants et aux passeurs.

H.B.

Tunisie

Le Conseil de la Choura d'Ennahdha examine la situation nationale et régionale

La situation politique nationale et les derniers développements sur la scène régionale ainsi que les préparatifs pour le dixième congrès du mouvement Ennahdha sont les principaux points à l'ordre du jour de la réunion du Conseil de la Choura (Conseil consultatif) du mouvement, qui se tient samedi et dimanche à Hammamet. Les membres de la Choura ont pris connaissance des motions rédigées par la commission de préparation du dixième congrès, a indiqué Fethi Ayadi, président du Majlis, dans une déclaration à la presse. Ces motions proposent une évaluation de l'action du mouvement et de son image et déterminent l'orientation notamment aux niveaux politique et structurel, a-t-il précisé. Sur un autre plan, le président du Conseil de la Choura a indiqué que 276 congrès locaux ont été organisés dans le cadre de la préparation du dixième congrès d'Ennahdha prévu en mars prochain, souhaitant que le processus du dialogue instauré puisse aboutir à « des décisions adéquates qui répondent aux défis auxquels est confrontée la Tunisie ». Ennahdha

étudiera, dans la prochaine étape, la question des alliances avec d'autres partis, a-t-il fait savoir, ajoutant que le mouvement est ouvert à toute proposition d'alliance « sur la base d'un projet national et la garantie de l'unité nationale ».

Ayadi a par ailleurs affirmé le refus du mouvement Ennahdha de toute intervention étrangère en Libye, « en accord avec la position officielle de la Tunisie ».

L'UTT décide d'observer une grève le 16 février

L'Union des travailleurs de Tunisie (UTT) a décidé d'observer une grève le 16 février courant à la Société des transports de Tunis (TRANSTU). Contacté par l'agence TAP, le secrétaire général adjoint de la Fédération du transport relevant de l'UTT, Maher Khiari, a indiqué que cette grève intervient comme solution d'ultime recours, devant la non-satisfaction, par l'autorité de tutelle, des revendications des agents de la TRANSTU. « Tant que la porte du dialogue et des négocia-

tions avec l'autorité de tutelle est fermée, cette grève sera bel est bien maintenue », a-t-il ajouté. Khiari a, par ailleurs, tenu à préciser que les agents grévistes de la TRANSTU ne revendiquent aucunement des majorations salariales ou de nouvelles promotions, soulignant qu'ils réclament uniquement la restitution « de leurs droits confisqués ». « Ils revendiquent, en effet, le renforcement du parc de bus, la réparation de ceux en panne et le recrutement de nouveaux agents », selon le responsable syndical qui a estimé, à ce propos, que cette société qui compte actuellement 8 500 employés, peut contribuer à l'effort national de création d'emplois. Il a, d'autre part, fustigé le rejet du gouvernement du principe du pluralisme syndical, qui est un droit garanti par la nouvelle Constitution tunisienne. Le nombre d'adhérents aux organisations syndicales au sein de la société des TRANSTU s'élève à 2 500 employés dont 1 200 sont membres de l'Union des travailleurs de Tunisie, apprend-on de même source.

Kamel D./Agences

Sahara occidental Le RASD prend part à la réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'UA

LA RÉPUBLIQUE arabe sahraouie démocratique (RASD) a pris part à la réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'UA portant sur « les ressources naturelles et les conflits en Afrique », qui s'est tenue récemment à Addis-Abeba. La réunion a été assistée par le représentant permanent de la RASD auprès de l'Union africaine, ambassadeur en Ethiopie, Lamine Baali, des ambassadeurs accrédités à Addis-Abeba, des organisations internationales et non gouvernementales et des organismes de l'ONU. Intervenant à cette occasion, l'ambassadeur sahraoui a rappelé l'exploitation illégale des ressources naturelles sahraouies par le Maroc, soulignant que ce dernier a fait du pillage des richesses sahraouies un moyen pour légitimer son occupation du territoire. Le diplomate sahraoui a également affirmé que le Maroc n'a pas le droit d'exploiter ou d'user des ressources naturelles du Sahara occidental en tant que territoire non-autonome, sujet d'un processus de décolonisation inachevé. « L'ONU, l'UA et la communauté internationale doivent assumer leurs responsabilités et exercer des pressions sur le Maroc afin de l'amener à respecter les principes du droit international en ce qui concerne l'autodétermination du peuple sahraoui et l'exploitation de ses ressources naturelles », a-t-il ajouté. Durant la réunion, la République sahraoui a soutenu une proposition demandant au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine l'intégration de la question des ressources naturelles dans le domaine de l'alerte précoce et la prévention des conflits, ainsi que la gestion des crises, l'établissement de la paix et le soutien aux politiques des programmes de paix.

A.O./SPS



Afghanistan

Plus de 11 000 civils tués ou blessés en 2015

■ L'année 2015 a été la plus sanglante pour les civils en Afghanistan depuis que l'ONU a commencé en 2009 à compter le nombre d'Afghans tués ou blessés dans le conflit, une hausse qui coïncide avec la fin de la mission de combat de l'Otan.

Par Ali O.

La guerre a fait au total 11 002 victimes civiles, dont 3 545 morts, en 2015, un chiffre en hausse de 4% par rapport à l'année précédente, a annoncé l'ONU hier dans son rapport annuel, qui pointe du doigt l'augmentation des attaques des talibans dans les villes. «Le mal infligé aux civils est totalement inacceptable», a commenté le représentant spécial de l'ONU en Afghanistan, Nicholas Haysom.

«Nous appelons ceux qui infligent ces souffrances au peuple afghan à agir concrètement pour protéger les civils et mettre un terme aux tueries et aux mutilations», a-t-il ajouté.

Combats et attentats dans les zones peuplées sont décrits comme la principale cause des décès de civils en 2015. Le rapport cite notamment les incursions des talibans dans les centres urbains, et notamment leur brève conquête de la capitale provinciale Kunduz en septembre dernier. Les plus vulnérables paient un prix fort : une



victime du conflit sur quatre a été un enfant en 2015, soit un chiffre en hausse de 14% sur un an.

Les statistiques du rapport «ne reflètent pas la véritable horreur», a souligné M. Haysom lors d'une conférence de presse hier. «Le véritable coût (...) est mesuré par

les corps d'enfants mutilés, les communautés qui doivent vivre avec ces disparitions, la peine des proches, les familles qui se retrouvent dépourvues de source de revenus, les parents en deuil de leurs enfants, les enfants en deuil de leur parents», a-t-il commenté.

Les combats et les engins explosifs improvisés sont les deux plus importantes causes de décès de mineurs, mais un nombre conséquent d'enfants sont morts après avoir ramassé ou joué inconsciemment avec des munitions non explosées. De telles munitions ont tué 113 enfants – soit deux par semaine – et en ont blessé 252 autres en 2015.

Les femmes ont également payé un lourd tribut au conflit, avec une hausse de 37% du nombre de

femmes touchées. Une victime sur dix est une femme. Le rapport montre que de plus en plus de femmes sont prises pour cibles en raison d'atteintes supposées à la moralité, et qualifie ces exécutions et châtiments de «tendance inquiétante», annonçant la publication prochaine d'un autre rapport de l'ONU sur le sujet.

Selon l'UNAMA, 62% des victimes civiles ont été touchées par des forces anti-gouvernementales, dont les talibans. Mais le rapport indique aussi que le nombre de victimes causées par les forces pro-gouvernementales – armée afghane et troupes internationales – avait augmenté de 28% en un an.

Au total, 17% des victimes en 2015 ont été causées par ces dernières, indique le rapport, selon

lequel il n'a pas été possible d'établir qui avait causé les 21% de victimes restant. L'ONU critique notamment l'usage de munitions explosives par les troupes afghanes dans des zones habitées.

Les troupes de l'Otan sont passées le 1er janvier 2015 d'une mission de combat à une mission de formation et d'appui aux troupes afghanes, qui se sont retrouvées en première ligne dans la lutte contre une insurrection en pleine résurgence. Des statistiques glaçantes montrent également que le nombre de civils tués dans le cadre d'attaques ciblées contre des juges, des procureurs et des institutions judiciaires a doublé. Il y a eu 188 cas l'an passé, dont 46 sont morts.

Les talibans ont revendiqué 95% de ces attaques ciblées.

Si les combats aux sols sont la principale cause de victimes civiles, les engins explosifs improvisés arrivent en seconde place, souligne l'ONU, ajoutant que l'usage de ce type d'arme était contraire à la loi internationale et pouvait constituer un crime de guerre.

Les talibans ont multiplié les attentats et offensives militaires sans discontinuer ces derniers mois, mettant à l'épreuve l'armée et la police afghanes.

Chinois, Américains, Afghans et Pakistanais s'efforcent de réamorcer un processus de paix pour mettre fin à une sanglante insurrection vieille de plus de 14 ans.

Ils ont indiqué récemment s'attendre à une reprise du dialogue direct entre Kaboul et les rebelles talibans d'ici la fin du mois.



Points chauds

Intervention

Par Fouzia Mahmoudi

Si Donald Trump garde toujours une large avance vis-à-vis de ses adversaires aux élections primaires républicaines, il sait qu'il ne peut pas laisser les autres candidats gagner du terrain. Chaque point gagné par eux étant un point qu'il perd. Ainsi, malgré sa large avance il continue à attaquer sans relâche ses deux concurrents les plus tenaces, Ted Cruz et Jeb Bush, à moins d'une semaine de la prochaine élection primaire de Caroline du Sud. Durant le dernier débat télévisé qui les a opposés, Trump s'est montré intraitable. Ce dernier n'a en effet cessé d'interrompre ses adversaires, visiblement échauffé, levant la voix, gesticulant, et hué par les partisans de ses victimes dans la salle. «Vous êtes le pire des menteurs», a-t-il dit à Ted Cruz, qu'il avait traité plus tôt de «type méchant». «Vous êtes probablement pire que Jeb Bush», a déclaré Donald Trump, que le sénateur du Texas avait accusé d'être un faux conservateur. «Donald, les adultes apprennent à ne pas s'interrompre», a lâché Ted Cruz. Le match Jeb Bush-Donald Trump a également marqué toute la soirée, notamment sur la politique étrangère. L'homme d'affaires a commencé par dire que les États-Unis ne pouvaient mener deux guerres en même temps en Syrie, à la fois contre Bachar el-Assad et l'organisation État islamique, des «animaux» qui doivent être, selon lui, la priorité militaire américaine. «Jeb a tort», a ajouté Donald Trump, alors que l'ex-gouverneur de Floride insistait pour le départ du président syrien. «C'est en l'écoutant, lui et d'autres, qu'on s'est retrouvés au Moyen-Orient depuis 15 ans sans avoir rien gagné». «Cela vient d'un homme dont la politique étrangère est inspirée d'émissions de télévision», a répondu Jeb Bush, frère cadet de George W. Bush. L'ancien président qui était resté en retrait de la campagne de son frère, certainement à sa demande, participera pour la première fois à un meeting aujourd'hui, en Caroline du Sud, avec son frère, son premier de la campagne. Donald Trump a ressorti le dossier brûlant de la guerre d'Irak, affirmant: «Ils ont menti, il n'y avait pas d'armes de destruction massive». «J'en ai ras-le-bol qu'il attaque ma famille», a répliqué Jeb Bush. «Pendant que Donald Trump faisait des émissions de télé-réalité, mon frère construisait un appareil sécuritaire pour nous protéger». «Le World Trade Center s'est effondré sous le règne de votre frère. Souvenez-vous-en», a asséné le milliardaire. «Ce n'est pas ce que j'appellerais nous protéger». Mais la participation de George W. Bush semble être le dernier recours de Jeb qui, favori il y a plusieurs mois, n'a pratiquement plus aucune chance de remporter l'investiture de son parti désormais. Celui qui voulait certainement éviter de souffrir de l'impopularité de son frère n'a plus d'autre choix que de faire appel à lui tant ses résultats durant cette primaire sont catastrophiques. Surtout que l'intervention de l'ex-président républicain peut désormais difficilement faire plus de tort à sa campagne qui est au point mort.

F. M.

Haïti

Le Parlement élit un président provisoire mais la crise n'est pas réglée

Le parlement de Haïti a élu dans la nuit de samedi à hier Jocelerme Privert président provisoire, une procédure inédite face au vide institutionnel créé par le report des élections qui a plongé le pays le plus pauvre des Amériques dans une grave crise politique. Celui qui était jusqu'à samedi le président du sénat va donc assurer la succession de Michel Martelly, qui a achevé son mandat le 7 février sans transmettre le pouvoir à un successeur, à cause du report sine die du second tour de la présidentielle lié à des contestations de l'opposition. Dans un accord signé quelques heures avant la fin du mandat de M. Martelly, le parlement avait reçu pour mission d'élire, pour un mandat limité à 120 jours, un président provisoire.

C'est la première fois depuis 1946 qu'un chef de l'État haïtien est choisi par une élection indirecte. Jocelerme Privert, 62 ans, a pour mission d'achever le processus électoral qui a été interrompu en raison des nombreuses contestations de l'opposition qui avait

dénoncé un «coup d'État électoral» fomenté par Michel Martelly. Quelques heures avant son élection, Jocelerme Privert a assuré qu'il allait former un «gouvernement de consensus capable d'inspirer confiance et capable de créer la paix pour la poursuite du processus électoral».

Le second tour de l'élection présidentielle et les législatives partielles, prévues initialement le 27 décembre, ont été reportées sine die à la suite des contestations de l'opposition qui dénonçait «un coup d'État électoral» fomenté par le pouvoir exécutif.

Au premier tour du scrutin présidentiel le 25 octobre, le candidat du pouvoir, Jovenel Moïse, avait recueilli 32,76% des voix, contre 25,29% pour Jude Célestin, qui a qualifié ces scores de «farce ridicule». Jocelerme Privert renoue avec le pouvoir exécutif qu'il avait quitté brusquement en 2004 suite au départ en exil du président Jean-Bertrand Aristide.

Il a passé une trentaine d'années au sein de la direction générale des impôts, qu'il a quittée

alors qu'il en était le directeur pour devenir, en 2002, ministre de l'Intérieur. Dans les troubles qui ont suivi la fin précipitée du mandat présidentiel de Jean-Bertrand Aristide, après des manifestations populaires et sous la menace d'une armée rebelle, Jocelerme Privert est arrêté le 4 avril 2004 pour sa participation présumée au massacre de la Scierie de Saint-Marc. Selon les organisations haïtiennes de défense des droits de l'Homme, des dizaines de personnes ont été tuées en février 2004 dans la ville de Saint-Marc, bastion de l'opposition d'alors.

Jocelerme Privert passe 26 mois en prison et, après une grève de la faim, il est libéré. Il signe son retour en politique à l'occasion des élections législatives de 2010.

Sa mission aujourd'hui s'annonce délicate car le délai imparti pour la réalisation des élections est très limité. Le président provisoire doit d'abord choisir comme Premier ministre une personnalité capable de satisfaire les attentes de la classe politique très polarisée.



Organisée sous le slogan «Journée du chahid et l'élan d'Al Aqsa»

La culture palestinienne s'invite à Alger



Le public du Palais de la culture Moufdi-Zakaria est invité à découvrir la richesse et la variété de la culture palestinienne. C'est dans le cadre de la semaine culturelle de la Palestine à Alger que plusieurs activités sont organisées à l'image d'exposition de livres, de photos ainsi que des lectures poétiques et des rencontres-débats.

Par Abia Selles

La semaine culturelle palestinienne a débuté samedi au Palais de la culture Moufdi-Zakaria par des lectures poétiques, un salon du livre et

une exposition de photographies et d'œuvres artistiques dédiée à la Palestine. Un documentaire reflétant la richesse de l'art palestinien et la solidarité des relations algéro-palestiniennes a été présenté durant la soirée

inaugurale de cette manifestation organisée sous le slogan «Journée du chahid et l'élan d'Al Aqsa».

Des lectures poétiques ont été ainsi présentées durant la soirée, dont un poème dédié à

l'Algérie du Palestinien Aman Allah Ibrahim Aich et un autre de l'Algérien Ibrahim Sediki consacré à l'enfant Mohammed Al Dura, assassiné par les Israéliens en compagnie de son père à Ghaza en l'an 2000.

L'ouverture de la semaine culturelle palestinienne a été marquée par la présence de plusieurs personnalités politiques et culturelles. Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a estimé que la «semaine culturelle palestinienne constituait un espace d'expression artistique et patriotique et une occasion pour échanger les points de vues entre les Algériens et leurs frères palestiniens». M. Mihoubi a saisi cette occasion pour réitérer le soutien de l'Algérie à la Palestine dans tous les domaines.

Pour sa part, l'ambassadeur de Palestine à Alger a souligné que l'Algérie qui «a de tout temps soutenu la Palestine sur le double plan politique et culturel, continue à la soutenir dans le domaine sportif qui constitue une nouvelle forme de résistance contre l'ennemi sioniste».

Le représentant du ministère palestinien de la Culture a salué le «soutien matériel, moral et politique de l'Algérie en faveur de la Palestine», mettant en exergue l'importance de la consolidation des relations culturelles entre les deux pays».

La semaine culturelle palestinienne se poursuivra jusqu'au 18 février en cours, à travers l'organisation d'expositions artis-

tiques, la présentation de pièces théâtrales et des activités littéraires animées par des intellectuels palestiniens et algériens.

La manifestation est organisée par le ministère de la Culture en collaboration avec l'ambassade de Palestine à Alger à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du chahid et de l'élan d'Al Aqsa qui coïncide avec la rencontre amicale de football qui réunira le 17 février en cours les équipes olympiques algérienne et palestinienne au stade du 5-Juillet.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 27 février :
Exposition collective d'arts plastiques «Diaf Baya», avec les artistes Jaoudet Gassouma, Amel Benghezala, Smail Ouchen et Hammouch Nouredine.

Galerie d'Arts Asselah Hocine (Alger-Centre)

Jusqu'au 18 février :
Exposition de peinture par l'artiste Abderrahmane Bekhti.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 26 mars :
Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Galerie d'art Dar El Kenz

Jusqu'au 20 février :
Exposition des artistes Youcef Hafid, Mourad Belmekki, Ahmad Mebarki, Adlane Samet et Djamel Talbi, à l'occasion du 20^e anniversaire de la galerie. La galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h30 et les vendredis et samedi de 11h à 17h30

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

Vendredi 26 février à 16h :
Concert de Hamidou.

Galerie d'art Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, Téliemly, Alger)

Jusqu'à la fin du mois de février :
Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Aïda Gallery (villa 132, Hey El-Bina, Dely Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 28 février :
Exposition collective par les artistes Zineb Boukhalifa-Messani, Samia Boumerdassi et Meriem Kezouit. Vernissage le 13 février à 15h, avec un récital de poésie de Samia Boumerdassi.

Galerie des ateliers Bouffé d'art (Résidence Sahraoui, Les Deux Bassins, Ben-Aknoun, Alger)

Jusqu'au 3 mars :
Exposition-vente collective par les artistes Hssicn Saadi, Youcef Hafid, Mohamed Laraba, Djanet Dahel, Mimi El-Mokhfi et Sofiane Dey.

Arts plastiques

L'artiste peintre Adlane Samet expose à Alger

L'artiste peintre Adlane Samet mêle l'expression spontanée et brute à la construction mythique dans «Regard's», sa seconde exposition personnelle inaugurée samedi à Alger.

Visible jusqu'au 13 avril à l'Espace contemporain d'El Achour (banlieue d'Alger), cette exposition invite à découvrir l'univers très affirmé de ce jeune artiste de 26 ans, enfantin par ses traits et ses couleurs, intrigant et sombre par ses personnages et ses scènes.

A travers une vingtaine de tableaux, des acryliques sur toile en majorité, Adlane Samet déploie sur des fonds jaunes, pastels, rouges ou encore gris, des figures étranges et difformes dans des postures et des situations aussi inquiétantes les unes que les autres. Homme vert et cornu tenant un corbeau par les pieds dans «Attrape cauche-

mar», cavalier sans visage poignardant sa monture dans «Trahison» ou encore bête à queue de poisson aux dents saillantes capturant un homme dans «L'ogre et le pêcheur», sont autant de représentations que l'artiste propose.

Ces scènes fantastiques qui semblent sortir tout droit d'un conte pour enfants ont été imaginées a posteriori, explique le peintre qui parle d'«expressionnisme pur» dans sa manière d'aborder «instinctivement» la peinture.

«C'est un dialogue avec la toile que j'entame à chaque fois», insiste ce peintre habitué des performances artistiques pour évoquer un travail qu'il aborde, dit-il, avec autant de «sincérité» et de «pureté» qu'un enfant.

Quant à expliquer le bestiaire (chèvres, dauphins, chats, corbeau, etc) qui peuple son travail, l'artiste aime à parler de «bestial-

à propos des personnages «mythiques» et hybrides de ses toiles.

Cette dimension est d'ailleurs soulignée dans les textes accompagnant le catalogue de l'exposition où les critiques parlent de «voies magiques», de «périplis imaginaires» ou encore d'«imagier sauvage et psychanalytique» pour décrire la particularité de cette démarche esthétique.

Né en 1989, Adlane Samet est diplômé des Beaux-Arts d'Alger. Il compte à son actif plusieurs expositions collectives à Alger, une exposition individuelle en 2013 à Oran et des participations à des manifestations d'art contemporain en Europe.

Inauguré en octobre 2015 avec une exposition collective de plasticiens algériens, l'Espace contemporain El Achour propose également des ateliers artistiques pour enfants.

F.H.

13^e Festival des arts burlesques de Saint-Etienne

Fellag représente l'Algérie

L'humoriste et comédien algérien Mohamed Fellag sera à l'affiche du 13^e Festival des arts burlesques (FAB), prévu du 21 au 27 février à Saint-Etienne (sud de la France), indique-t-on sur le site Internet du festival.

Fellag se produira le 26 février aux côtés d'autres humoristes français avec son dernier one man show «Bled Runner», «un florilège de textes puisés dans la matière de tous

ses précédents spectacles offrant un nouveau spectacle facétieux». Sorti en 2015, «Bled Runner», mis en scène par Marianne Epin, est en tournée en France où l'humoriste s'est installé depuis 1995.

Des humoristes français à l'image de Christelle Chollet, Anne Roumanoff ou encore Caroline Vigneaux se produiront également lors de cette édition mettant à l'honneur l'humour au féminin.

Une cinquantaine d'artistes, dont de nouveaux jeunes talents, seront également à l'affiche de ce rendez-vous dédié à l'art comique et burlesque. Des spectacles de théâtre pour enfants et jeunes figurent au programme de cette édition.

Organisé depuis 2003, le Festival des arts burlesques propose des parades et un défilé carnavalesques tout en révélant de nombreux humoristes.

M.K.

Coup-franc direct

Des arbitres sur mesure !

Par Mahfoud M.

A voir ce qui se passe en championnat national et les différentes plaintes relevées sur l'arbitrage, il est à se demander s'il ne serait pas temps d'opter pour un arbitrage sur mesure. Chaque club qui ne l'emporte pas ou qui est défait même à l'extérieur de ses bases se plaint de l'homme en noir et avoue avoir été sevré par ce dernier. Les plaintes se multiplient mais il y a un particulier qui a exagéré étant donné qu'il parle à chaque fois que son équipe est défaite, il s'agit du patron de la JSK, Moh Chérif Hannachi, qui pense que tous les arbitres en veulent à son équipe. Le referee est un humain et il peut se tromper, comme il peut avoir raison et ses décisions ne doivent pas à chaque fois faire l'objet de critiques surtout qu'on ne peut éternellement être imbattable. Hannachi devrait plutôt se retourner vers son équipe qu'il devrait préparer pour réussir des matchs plus intenses comme cela était le cas auparavant et ne pas à chaque fois se retourner vers l'arbitrage qui n'est qu'un élément du puzzle. Il ne pourra pas, à chaque fois tromper le public connaisseur. En outre, peut-on à chaque fois incriminer l'arbitrage alors que le niveau est bas ? Les acteurs de la balle ronde nationale devraient trouver une solution pour éviter que le débat soit focalisé uniquement sur l'arbitrage. **M. M.**

CA Bordj Bou Arreridj Kamel Boudjelal démissionne

LE PRÉSIDENT du club amateur CA Bordj Bou Arreridj, Kamel Boudjelal, a déposé sa démission, samedi, juste après l'assemblée générale organisée au siège du club, a appris l'APS auprès de la direction. « Cette démission intervient du fait que Boudjelal occupe également le poste de président du Conseil d'administration (CA) de la Sspa CABBA, ce qui va à l'encontre des règlements généraux », selon

la même source qui a ajouté qu'une commission de collecte de candidatures a été installée pour pourvoir le poste laissé vacant. Sur un autre registre, la direction du club a fait savoir qu'un accord a été trouvé avec l'équipementier auquel le CABBA doit une somme de plus de 5 millions de dinars, « ce qui met ainsi fin à la procédure de vente aux enchères du bus de l'équipe, prévue le 23 février ».

JSM Béjaïa

Sanction financière à l'encontre des joueurs

LA DIRECTION de la JSM Béjaïa a décidé de sanctionner financièrement les joueurs, à l'exception du gardien de but, ayant pris part au match disputé vendredi à domicile face au MC Saïda (défaite 1-0), pour le compte de la 20^e journée du championnat de Ligue 2 de football, rapporte le club samedi sur son site officiel. « Suite à la réunion tenue entre les dirigeants et les membres du staff technique, il a été décidé d'une sanction finan-

cière à l'encontre des joueurs qui ont pris part à la rencontre sauf le gardien de but Kacem », écrit le club de la Soummam dans un communiqué. La formation de la Soummam, qui restait sur une fin de phase aller honorable, n'a gagné aucun match depuis le début de la seconde partie du championnat, et occupe désormais la 6^e place au classement avec 28 points, à huit longueurs de la 3^e place, synonyme d'accession.

Volley-ball/JO-2016

(tournoi qualificatif dames - 2^e journée)

L'EN atteint le dernier carré

LA SÉLECTION féminine algérienne de volley-ball a validé son billet pour les demi-finales du tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques de Rio 2016, après sa victoire sur l'Ouganda 3-0 (25-22, 25-14 et 25-12), samedi lors de la 2^e journée de la compétition (groupe B) à Yaoundé (Cameroun). Les Algériennes ont éprouvé quelques difficultés lors du 1^{er} set en se faisant accrocher à 21-21 avant de finir la rencontre en roue libre. Le six féminin algérien qui a remporté vendredi son premier match contre le Botswana (3-0 : 25-20, 25-20, 25-14), va conclure le 1^{er} tour dimanche face à l'Egypte, dans un match décisif pour la 1^{re} place du groupe B. L'Egypte, victorieuse vendredi de l'Ouganda, joue en ce moment face au Botswana. Le groupe A, composé de trois pays seulement, verra le déroulement samedi du match Kenya-Tunisie à partir de 18h00. La Tunisie, battue vendredi par le Cameroun (2-3), jouera son va-tout face au Kenya, au repos hier. L'équipe qui remportera ce tour-

noi se qualifiera directement aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro, tandis que les deuxième et troisième auront une seconde possibilité de se qualifier en disputant un tournoi inter-continental.

Judo/Championnat national «par équipes» de 1^{re} division Le GSP Champion d'Algérie

LE GROUPEMENT sportif des pétroliers (GSP) a été sacré champion d'Algérie 2016 de judo, en battant le CREPSEM en finale du championnat de première division «par équipes», disputée samedi soir à la salle omnisports Mohamed-Larbi Saïhi de Constantine. Le podium a été complété par l'USM Alger et le RAMA El Mouradia (3^e), au moment où l'USM Blida et le WBM Blida sont relégués en 2^e division, après avoir terminé 12^e et bons derniers du championnat de première division. Les deux clubs blidéens seront remplacés la saison prochaine par la



Les Canaris tombent à Relizane

Par Mahfoud M.

Les Canaris qui n'ont pas eu la même réussite que lors de leur match à domicile face au CRB, se sont pleins, encore, de l'arbitrage qu'ils accusent d'avoir privé leur team d'un penalty qui serait, selon eux, flagrant. Le président de la JSK, Moh Chérif Hannachi, a avoué que les hommes en noir désavantagent à chaque fois son équipe, ce qui le poussera à dire qu'il devra rencontrer le patron de la FAF, Raouraoua pour aborder avec lui ce problème. Même l'entraîneur, le Français, Bijotat, a avoué que son équipe méritait mieux et qu'il y a eu des choses extra-sportives qui se sont passées encore une fois et qui ont fait que la formation kabyle n'a pas réussi à revenir avec un résultat probant. Une défaite qui éloigne donc, les gars de la ville des Genêts des premiers rôles qu'ils visaient pourtant, cette saison même si le faux départ à brouiller les cartes. De son côté, le derby de la Mitidja entre l'USM Blida et le RC Arbaâ n'a pas livré

de vainqueur et s'est terminé sur un score nul (1/1). Si ce résultat permet aux poulaains de Lounici, même reléguables, de reprendre confiance un peu, cela n'est pas le cas des Blidéens, étant donné que ce nul a précipité le limogeage de l'entraîneur, Bacha, qui était soumis à une pression terrible des supporters qui n'ont pas accepté cette situation qui fait que l'équipe est plus que jamais menacé de descente. Pour le dernier de cette journée, l'USM El Harrach, a été tenue en échec à domicile au stade du 1^{er} novembre d'El Harrach par la surprise de la saison, le DRB Tadjanant qui lui a imposé le partage des points, après que le match s'est soldé sur un nul d'un but partout. Les visiteurs étaient les premiers à ouvrir la marque avant que la formation locale n'égalise dans les derniers moments, extirpant d'une situation vraiment très pénible. Les Harrachis entrent dans une zone de turbulence depuis leur dernière défaite lors du derby face au NAHD et qui avait soulevé un tollé de mécontentement chez

les supporters qui ne comprennent pas la raison de cette baisse de régime. **M. M.**

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

MOB-ESS	0-0
CRB-MCO	2-2
ASMO-MCA	0-0
USMA-CSC	1-1
JSS-NAHD	4-0
USMB-RCA	1-1
USMH-DRBT	1-1
RCR-JSK	1-0

	Pts	J
1). USM Alger	42	20
2). CR Belouizdad	32	20
3). MO Béjaïa	31	20
—). DRB Tadjananet	31	20
5). JS Saoura	30	20
6). MC Alger	29	20
7). USM El-Harrach	28	20
8). MC Oran	26	20
9). JS Kabylie	25	20
—). NA Hussein-Dey	25	20
—). ES Sétif	25	20
12). CS Constantine	24	20
13). USM Blida	23	20
14). RC Relizane	22	20
15). ASM Oran	18	20
16). RC Arbaâ	10	20

MC Alger

Amrouche confirmé au poste d'entraîneur

Le président du MC Alger Achour Betrouni a annoncé samedi le maintien de Lotfi

Amrouche au poste d'entraîneur de l'équipe première au lendemain du match nul ramené d'Oran face à l'ASMO (0-0), en match comptant pour la 20^e journée du championnat de Ligue 1 de football. « Amrouche restera entraîneur du MCA jusqu'à nouvel ordre. Sous sa conduite, je pense que l'équipe s'est bien comportée à Oran, c'est un technicien qui a osé. Nous avons constaté un léger mieux sur le plan du jeu, même s'il y avait place à un résultat meilleur si nos attaquants avaient fait preuve de lucidité devant les buts », a indiqué à l'APS le premier responsable du club algérois. Lotfi Amrouche (37 ans), directeur technique sportif (DTS) des jeunes catégories au MCA, secondé par l'entraîneur des U-21 Salim Sbaâ, a été chargé d'assurer l'intérim après le limogeage de l'entraîneur Meziane Ighil, suite au match nul

concedé à domicile face à l'USM Blida (0-0) lors de la 19^e journée. La direction était sur le point de conclure avec Younes Ificen, mais ce dernier n'a pas pu régler son cas avec la sélection militaire du fait qu'il est encore sous contrat jusqu'en juin prochain. « Franchement, je ne vois pas l'utilité d'engager actuellement un nouvel entraîneur d'autant que Amrouche remplit tous les critères. C'est un jeune technicien en qui nous faisons entièrement confiance, titulaire en plus d'une licence CAF A nécessaire pour exercer son métier en Ligue 1 », a ajouté Betrouni, précisant que les joueurs « se sont libérés avec son arrivée ». Le MCA, qui pointe provisoirement la 6^e place au classement du championnat avec 29 points, sera au rendez-vous samedi prochain avec le match des 1/8^es de finale de la Coupe d'Algérie sur le terrain du RC Relizane (15h00).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Il a commis trois vols au marché hebdomadaire de Sidi-Aïch

Un individu originaire de M'sila arrêté et incarcéré

LES ÉLÉMENTS de la brigade de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Sidi-Aïch ont réussi à mettre fin aux agissements d'un malfaiteur au courant de la semaine passée. «*Il s'agit de R.AH âgé de 20 ans et originaire de Hamam Dhallaâ dans la wilaya de M'sila*», apprend-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ce dernier a dérobé le téléphone mobile de H.M. 41 ans dans un Fast-food à Sidi-Aïch. Les investigations menées par les enquêteurs de la police judiciaire de Sidi-Aïch en coordination avec

ceux d'Ouzellaguen ont permis d'arrêter l'individu. Les policiers ont mené l'enquête et découvert que le malfaiteur est impliqué dans trois autres vols commis dans le marché hebdomadaire de la ville de Sidi-Aïch. Il a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi-Aïch pour vol. Il a éclopé d'un an de prison ferme et d'une amende pour les faits qui lui sont reprochés et est écroué à la prison d'Akbou, ajoutez-t-on.

H. C.

Tizi-Ouzou

Interpellation d'un escroc nigérian

LA CELLULE de communication de la sûreté de la wilaya de Tizi-Ouzou a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'arrestation d'un escroc africain. Selon les indications fournies par la même source, c'est «*suite à une plainte d'un citoyen pour escroquerie aux billets de banque en devise, à l'encontre d'un ressortissant africain*» que les éléments de la Brigade économique et financière relevant de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, ont ouvert une enquête qui a abouti à l'arrestation du ressortissant en question, de nationalité nigérienne, au

niveau de la nouvelle gare routière de Tizi-Ouzou. L'interpellation de cet individu a permis aux policiers de mettre la main sur «*des produits destinés à la contrefaçon de billets de banque et d'un coffre contenant des coupures de papier au format de billets de banque*». Présenté au parquet de Tizi-Ouzou, jeudi dernier, pour escroquerie, détention de produits destinés à la contrefaçon de billets de banque, et entrée et séjour irréguliers, le mis en cause a été mis en détention préventive, toujours selon la même source.

Hamid M.

Viola Beach

Tous les membres du boys band anglais décèdent dans un tragique accident

FONDÉ AU mois de mai 2015 à Warrington, le groupe britannique de pop indé Viola Beach comptait quatre membres : Kris Leonard au chant et à la guitare, Tomas Lowe à la basse, River Reeves à la guitare également ainsi que Jack Dakin à la batterie. Repérés par BBC Introducing, la radio qui fait émerger les talents, ils ont également tapé dans l'œil du Parisien qui leur consacrait un article au mois d'août dernier. Âgés de 19 à 35 ans, les quatre membres du groupe de pop anglais et leur manager seraient décédés cette nuit lors d'un accident de voiture. D'après «*The Guardian*», ils auraient été victimes d'un accident de voiture en Suède. Après un concert à Stockholm, leur véhicule serait tombé d'un canal haut de 26 mètres. La voiture a été retirée de l'eau, détruite. S'ils portaient tous la ceinture de sécurité, la police affirme que cela n'aurait pas pu les aider.

La cause de l'accident serait un excès de vitesse. Cependant, rien n'a pu être confirmé jusqu'ici.

M.T. agences

Innovation

Algérie Télécom sélectionnée pour participer au concours international de l'UIT

UN PROJET d'Algérie Télécom visant à relier à internet les localités de moins de 1 000 habitants, a été retenu par l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour participer au concours international «*Wsis Project Prizes 2016*», indique hier Algérie Télécom dans un communiqué. Le projet d'Algérie Télécom qui a été sélectionné «*consiste à raccorder 1 321 localités de plus de 1000 habitants au réseau national de fibre optique avant la fin de 2017*», précise la même source. Cette initiative de service public, entièrement financée sur fonds propres par Algérie Télécom, « *vise à fournir un accès internet aux citoyens, entreprises, établissements scolaires et collectivités locales, dans toutes les régions du pays, y compris dans les zones les plus reculées de l'extrême Sud du pays*», souligne l'opérateur public. Organisé chaque année par l'UIT, ce concours mondial est une compétition sur les technologies de l'information et de la communication qui se tient dans le sillage du sommet mondial des sociétés de l'information (SMSI). Le «*Swis Project Prizes 2016*» se tiendra à Genève (Suisse) du 2 au 6 mai 2016 pour récompenser les 18 meilleurs projets TIC, répartis sur 18 catégories.

S.O.

LE VIRUS ZIKA SE MONDIALISE



Djalou@hotmail.com

Essais nucléaires français dans le Sud algérien

Le dossier est au stade de la reconnaissance politique, affirme Benbraham

■ *Le dossier des essais nucléaires français dans le Sud algérien «est au stade de la reconnaissance politique», a indiqué à Oran M^e Fatima-Zohra Benbraham.*

Par Kamel D.

Lors d'une conférence consacrée à la solidarité avec les victimes de ces sinistres essais pétrés par la France coloniale le 13 février 1960 à Reggane, l'avocate Benbraham a souligné que le dossier des essais «*est lourd, pas facile à traiter et évolue doucement*», indiquant qu'il est arrivé au «*stade de la reconnaissance politique après celle scientifique, technique et juridique*».

Maître Benbraham a affirmé, lors de cette rencontre organisée par l'association «*Mechaal Chahid*» et animée dans le cadre du forum du quotidien «*El Djoumhouria*» paraissant à Oran, que cette reconnaissance est un pas vers la régularisation de ce dossier, ajoutant que la commission mixte (Algérie-France) chargée du dossier des essais

nucléaires français «*est en mesure d'accéder au secret politico-militaire et d'aboutir à des résultats*» pour faire toute la lumière sur cette tragédie.

«*L'aboutissement à une reconnaissance politique des essais nucléaires de la colonisation entrepris avec plusieurs parties, dont les victimes de ces explosions et des juristes français*», a souligné l'avocate Benbraham, qui a animé cette rencontre conjointement avec le chercheur Kadhem El Aboudi de l'université d'Oran, à l'occasion de la commémoration du 56^e anniversaire des essais nucléaires français à Reggane (Adrar).

Le chercheur El Aboudi a affirmé que ce qui a été commis par le colonisateur français dans

le Sud algérien «*ne sont pas simplement des essais, mais des explosions nucléaires terrifiantes contre l'humanité sans études au préalable*», les qualifiant de «*charlatanisme nucléaire*» qui n'avait aucun égard pour les conditions climatiques, le lieu et la vie naturelle de cette région peuplée.

Au terme de cette conférence, le président de l'association «*Mechaal Chahid*», Mohamed Abbad, a tenu à honorer l'avocate Fatima-Zohra Benbraham et le chercheur Kadhem El Aboudi pour leurs recherches sur les explosions nucléaires dans le Sud du pays et à remettre une médaille au directeur général du quotidien «*El Djoumhouria*», Bouziane Benachour, décernée par le ministère des Moudjahidine.

K. D.

Lutte antiterrorisme

21 casemates et une bombe artisanale détruites à Ain Defla et Chlef

DEUX DÉTACHEMENTS de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant des secteurs opérationnels d'Ain Defla et de Chlef (1^{re} Région militaire) ont découvert et détruit, samedi, vingt-et-une casemates et une bombe de confection artisanale, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«*Dans le cadre de la lutte antiterroriste, deux détachements de l'Armée nationale populaire relevant des secteurs opérationnels d'Ain Defla et de Chlef (1^{re} Région militaire) ont découvert et détruit, le 13 février 2016, vingt-et-une casemates et une bombe de confection artisanale*», note la même source.

Par ailleurs, «*deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam (6^e Région militaire) ont arrêté deux contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrain, une quantité de 1,6 tonne de denrées alimentaires et un détecteur de métaux*». A Biskra (4^e Région militaire), «*un autre détachement a intercepté une personne à bord d'un véhicule touristique en possession d'un pistolet automatique*», alors qu'au niveau de la 2^e Région militaire, «*des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Tlemcen et Tiaret, huit immigrants clandestins*».

R. N.